

Reventin-Vaugris se déclare "en état d'urgence écologique et sanitaire"

Lundi 6 novembre, le conseil municipal de Reventin-Vaugris a adopté une délibération proclamant officiellement la commune en "état d'urgence écologique et sanitaire".

Sévim SONMEZ, le mercredi 08 novembre 2023



©Vinci Autoroutes - La municipalité de Reventin-Vaugris est vent debout contre l'emplacement à hauteur du péage pour le projet du demi-échangeur sur l'A7.

C'est une nouvelle étape dans l'opposition de la commune de Reventin-Vaugris contre l'échangeur en projet depuis des années: le conseil municipal a décrété l'état d'urgence écologique et sanitaire.

« Cette action s'inscrit dans le combat contre le projet de construction d'un échangeur autoroutier au cœur du village, exposant la population locale à des niveaux de pollution et des dangers inacceptables », a indiqué la municipalité. Un

projet qui « entraînera une *augmentation significative du trafic, avec près de 12 000 véhicules supplémentaires circulant chaque jour à proximité des habitations et des équipements sportifs et culturels.* »

Un **trafic routier** qui s'ajouterait « *aux effets néfastes déjà subis du fait de l'implantation au cœur de la commune de l'une des plus grandes barrières de péage d'Europe, qui génère un trafic quotidien moyen de 75 000 véhicules, dont un nombre considérable de poids lourds, ainsi que des pics réguliers atteignant 140 000 véhicules* ».

Une rapide intervention de l'État est demandée par la commune de Reventin-Vaugris

Depuis **2016**, La commune de Reventin-Vaugris s'oppose au projet de construction du demi-échangeur sur l'A7 au **niveau du péage** actuel. Elle poursuit ses actions et reste « *déterminée à défendre les intérêts de la population et à œuvrer pour un environnement plus sain et durable.* ». Cette déclaration d'état d'urgence est un appel pressant à l'État qu'elle **exhorte à prendre des mesures immédiates**, notamment :

- La réalisation d'une **étude** précise et détaillée de la **qualité de l'air** à Reventin-Vaugris ;
- La réalisation d'une étude **air et santé de niveau 1** (recommandation n°1 du commissaire-enquêteur) ;
- Le **passage en flux libre** de la barrière de péage de Reventin-Vaugris ;
- La **réouverture** en urgence de la **gare** de Vaugris ;
- La **desserte** de la commune par une ligne de **transports en commun** régulière.

Demi-échangeur sur l'A7 : un arrêté jugé "illégal" a été retiré par le préfet

*"Il est de notre responsabilité d'élus de tout mettre en œuvre pour protéger la santé, la sécurité de nos concitoyens et l'environnement dans lequel nous vivons", a déclaré **Edith Ruchon**, maire de Reventin-Vaugris*